

---

# JOURNAL GÉNÉRAL

## DE FRANCE.

---

Du Mercredi 20 Juin 1792.

---

### AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Nous prévenons MM. les souscripteurs que l'abonnement pour la province est de 36 liv. pour un an, 18 liv. pour six mois, et 10 liv. pour trois mois. Nous les prions de ne point nous faire passer de billets patriotiques, parce qu'ils n'ont point cours à Paris, et que nous serions conséquemment obligés de les leur renvoyer.

---

### NOUVELLES.

À MM. les rédacteurs du Journal Général de France.

De Zell, dans l'Ortenau.

MESSEURS, quoi qu'on ait dit que le général Wallis allait défendre toute communication avec l'Alsace, j'ai pourtant encore la satisfaction de recevoir votre journal que je lis avec beaucoup d'intérêt. Vous venez de parler d'un noble Hongrois (Howarth) qui a offert de lever cent recrues à ses frais pour aider notre souverain à soutenir la guerre contre les jacobins Français. Ce noble Hongrois fournira en outre mille réseaux de seigle, autant de réseaux d'avoine, et 300 chariots de foin. Sa majesté vient de lui en témoigner sa reconnaissance par une lettre latine, écrite toute entière de sa main. Je vous en envoie la traduction.

« Déterminé à tout sacrifier pour le bien de mes états, pour le bonheur de mes sujets, j'ai appris avec une bien vive satisfaction l'empressement on ne peut pas plus louable qu'a montré un de mes fidèles sujets pour contribuer de tout son pouvoir, par amour pour la patrie et pour moi-même à la défense de mes provinces éloignées. Votre action est d'autant plus digne d'éloges, que vous êtes à une plus grande distance du théâtre de la guerre. Qu'il est intéressant le sacrifice que vous faites à la chose publi-

que! je dis qu'il est intéressant, parce qu'il m'est garant de la bonté, de la générosité de votre cœur, et parce qu'il me prouve que je suis aimé de mes sujets. Que mes sujets, quelle que soit la distance qui les séparent, s'entraiment, et sont unis par des liens qui viennent se confondre dans mon cœur. Cet amour mutuel me présente l'espoir flatteur de les rendre heureux sous mon gouvernement.

» Etre aimé de mes sujets, voilà mon ambition. Contribuer à leur bonheur, voilà l'objet de mes vœux les plus chers. En cherchant à promouvoir leur félicité commune, je n'oublierai point les intérêts particuliers de ceux qui, comme vous, sauront mériter, par leur généreux dévouement, l'approbation et la juste reconnaissance de leur roi. Je vous confère la dignité de baron, à vous et à vos descendans; puissent-ils me témoigner à moi et aux miens autant d'attachement, autant d'amour que vous m'en témoignez, et mériter par-là d'être proposé comme vous pour modèle à l'imitation de leurs concitoyens. »

De Phribourg, 10 juin. Les Français ont tellement répandu la terreur dans le vieux Brisach, (de l'autre côté du Rhin) que 15 familles se sont déjà rendues ici. Avant-hier 8 de ce mois, tous les habitans vouloient abandonner la ville, mais le commandant s'y est opposé. Les Français avoient fait des



menaces bien faites pour effrayer. Ils avoient déclaré qu'au moment où l'on élèveroit une batterie au vieux Brisach, ils bombarderoient cette ville. En effet, ils ont fait transporter beaucoup d'artillerie au fort Mortier, situé en Alsace, vis-à-vis du vieux Brisach.

Le commandant Autrichien, sans s'arrêter à ces rodomontades, a érigé le vendredi 8, à leur vue, dans le jardin des Augustins, une batterie de deux pièces de 12 et de 6 pièces de 6, et de deux obusiers. Il promet non-seulement de tenir en respect la nombreuse artillerie des Français, mais encore il se flatte qu'au premier coup de canon qu'ils tireront, il battra en ruine tout le fort Mortier dans l'espace d'une demi-heure. Les Français n'ont pas osé tirer, et les habitans sont rassurés.

*De Lille, le 17 au soir.*

C'est aujourd'hui, à deux heures du matin, que les 15 mille hommes que Lukner nous avoit amenés ont décampé. Il valoit bien la peine de venir faire un dégât de 200 mille livres, en abîmant nos récoltes. Bien de gens croyoient qu'on se porteroit sur Tournay; mais d'après l'avis que les Autrichiens s'y étoient renforcés, l'armée a pris la route de Menin, où elle est arrivée, il y a quelques heures. Un exprès qui arrive ici pour en apporter la nouvelle, assure que M. Lukner y est entré avec 4 mille hommes formant l'avant-garde. Cette ville étant ouverte et sans aucun vestige de ses anciennes fortifications, n'a fait aucune résistance, si ce n'est qu'une trentaine de tiroliens qu'on y avoit fait passer pour observer nos troupes, se sont amusés à tirailler et à nous tuer du monde. Forcés de se retirer, quand la ville a été occupée, ils se sont présentés à une des portes, où ils ont fusillé la nouvelle garde, ce qui a occasionné une alerte générale; on s'est imaginé que c'étoit l'avant-garde de l'armée autrichienne. Satisfaits de cette espièglerie, et ayant bien observé notre armée, les tiroliens ont disparu.

Cette brillante conquête pourra être bientôt suivie de celle de Courtray, peut-être même d'Ypres; Ces deux villes sont dans le même état que Menin; mais c'est-là sans doute que se borneront les exploits de Lukner. On en sortira plus vite qu'on n'y est entré, car il n'est pas homme à hasarder une affaire générale, avec l'espace de troupes qu'il commande, ou plutôt qu'il ne commande pas. L'indiscipline est toujours à son

comble, l'insurrection belge une chimère, et M. Rœderer, qui a voulu en juger par lui-même, est obligé d'en convenir. Ce procureur-syndic du département de Paris a fait à l'armée une aussi triste figure que M. d'Orléans, qui y tient toujours, quoique tout le monde le fuie.

Un officier, présent à l'affaire d'Hempstinne, près Florennes, m'a certifié une anecdote peu connue, et qui prouve comment les troupes autrichiennes savent mettre à profit nos folies de liberté. Un corps de mille à douze cents Autrichiens s'approcha gaiement de nos volontaires nationaux, portant les crosses de fusil sur l'épaule droite, et accompagné d'une musique militaire qui jouoit l'air *ça ira*. Nos bons patriotes, alléchés par cette douce mélodie, ne se sentoient pas d'aise, et croyoient voir des frères convertis, qui venoient se jeter dans leurs bras; mais les Autrichiens, arrivés à demi-portée, la musique changea de ton, et cette ruse de guerre, qui réussit complètement, contribua beaucoup au désordre de nos troupes.

J A C O B I N S.

*Fièvre chaude du 13: M. Chabot tenant la sonnette.*

Grand discours de M. Robertspierre, qui déraisonne dans tous les sens. M. Danton prend l'engagement « de porter la terreur dans une cour perverse: le pouvoir exécutif n'a déployé son audace que parce qu'on a été trop foible ». M. Réal: les événemens d'aujourd'hui, messieurs, paroissent avoir jeté beaucoup de terreur, quant à moi, ils me font grand plaisir. La crise annonce la santé, et, depuis la révolution, nous n'avons été malheureux que lorsqu'il n'y avoit pas de crise.... M. Réal continue sur ce ton: il propose d'accuser le roi; si cette marche n'est pas dans la constitution, il se moque de la constitution, attendu qu'avant elle, il ne connoît que la suprême loi, le salut public. Un M. Casin, du faubourg Saint-Antoine, vient dénoncer l'assemblée nationale, qui n'a pas voulu entendre sa pétition jusqu'à la fin: « cette assemblée, dit-il, n'a pas même la force d'entendre la vérité; et, comme dit J. J. Rousseau, lorsque les représentans reponnent la voix des représentés, ceux-ci ne dépendent plus que de leur propre volonté. »

*Transport du 14.*

M. Chabot fait l'éloge de tous les minis-



tres jacobins, même de Dumourier, dont il parle ainsi : il n'est pas jusqu'à Dumourier lui-même, l'hypocrite, le scélérat Dumourier, qui n'ait quelquefois parlé aux nations étrangères le langage de la liberté française. M. Chabot donne un libre cours aux invectives les plus atroces contre le roi; mais il est fâché de ne pouvoir adopter l'avis de M. Réal, qui veut que les pouvoirs de Louis XVI soient suspendus pour être exercés par les ministres : il voit que Louis XVI se défendra, la constitution à la main, et sans doute c'est une chose bien gênante que cette constitution. Il ne veut pas même qu'on fasse au roi *la grâce de le déclarer en démente*; mais il voit que *la liste civile et le veto ont le droit d'assassiner le peuple*, et c'est encore la constitution qu'il accuse. Comment voulez-vous, dit-il, que nous sauvions l'état, garrottés par la constitution qu'on nous a laissée ? etc. etc. M. Danton, qui avoit promis la veille de porter la terreur jusqu'au fond du château des Tuileries, rapporte une loi romaine qui permettoit à tout citoyen de tuer, sans autre forme judiciaire, tout homme convaincu d'avoir manifesté une opinion contraire à la loi de l'état (on trouve la citation heureuse). M. Danton, sans insister trop sur cette loi, demande : 1°. un accroissement d'impôt sur les gens aisés, et 2°. que le roi répudie *sa femme* et la renvoie à Vienne. M. Chabot interrompt l'aimable motion pour annoncer à l'assemblée *le grand assassinat* du frère Grangeneuve : cris d'horreur, d'effroi, d'indignation, de fureur, de vengeance, etc. etc.

*Redoublemens de fièvre, du 15.*

M. Lacroix tombe sur l'assemblée nationale, qu'il appelle un assemblage inexplicable de grandeur et de bassesse, d'énergie et de foiblesse : si, dit-il, au lieu de s'occuper du fauteuil du pouvoir exécutif, au commencement de sa session, qui heureusement se termine. . . . . (ou murmure.) Plusieurs membres très-honorables blâment M. Lacroix de la liberté avec laquelle il parle de l'assemblée : M. Lacroix fait cesser le bruit, en disant qu'il s'est trompé. On bavarde sur divers moyens, tous plus extravagans les uns que les autres, pour assurer le salut de la patrie.

*Symptômes d'agonie, du 17.*

On rétablit les affiliations, qui avoient été suspendues. Il sera écrit à toutes les sociétés affiliées, pour les engager à redoubler d'intrigues et de cabales. Il est question d'en-

tendre à la tribune M. Dumourier, qu'on a *calomnié* pendant deux fois vingt-quatre heures. M. Fabre d'Eglantine s'y oppose : on crie de tous côtés *l'ordre du jour!* L'ordre du jour est arrêté ; l'ex-ministre ne sera pas entendu. M. Terrasson demande *le renvoi de cette femme qu'on appelle improprement la reine*. M. Lasource débite un long discours, dans lequel il propose, sans s'en douter, de dissoudre la constitution, tout uniment; car, dit-il, messieurs, ce n'est pas nous qui nous sommes donnés des chaînes; ce n'est pas nous qui avons décrété 25 millions de liste civile (applaudi); telle est l'injustice humaine qu'avant de nous envoyer ici, on nous a enchaînés! . . . . etc. M. Lasource est cruellement applaudi : on discute, on déraisonne, et l'on ne décide rien.

Nous avons donné, en sommaire, plusieurs séances de la jacobinière, pour arriver plutôt à la fameuse dispute qu'a excité dans son sein la lettre de M. de Lafayette. Nous en parlerons demain.

*Paris, 20 Juin.*

Mardi, une foule immense s'étoit portée aux Tuileries : et l'on a remarqué que par-tout où le peuple est nombreux, l'agitation est devenue un besoin. Aussi les scènes se succédoient avec rapidité. Deux hommes ont manqué être pendus pour avoir parlé en faveur du roi; une femme a été flagellée de la manière la plus cruelle pour le même motif : d'autres ont été entraînés dans le bassin. A dix heures du soir cinq gardes nationaux ayant traité de séditieux un homme qui disoit, sur la terrasse, que la constitution étoit gangrénée, puisqu'elle donnoit un *veto* au roi, la populace s'ameuta autour d'eux : ils crurent qu'il étoit prudent de se retirer, on les suivit ; une voix cria que c'étoient des brigands. Ils firent volte face, et cette ville canaille se replia en se calbutant.

Une députation des habitans des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, a averti le conseil général de la commune qu'ils iroient aujourd'hui (mercredi), avec les habits et les armes qu'ils avoient en 1789, à l'assemblée nationale, afin de lui offrir leurs bras, de renouveler le serment du jeu de paume et de planter l'arbre de la liberté sur la terrasse des Feuillans. Ils ont annoncé également au conseil général que de là ils iroient chez le roi lui faire le tableau des affaires politiques. . . . La commune ne s'y est point opposée. — On n'est pas sans crainte



sur cette journée ; mais les mesures qui ont été prises doivent rassurer. La garde nationale est commandée pour maintenir l'ordre. Beaucoup d'honnêtes gens ont fait vœu de se trouver aux Thuilleries , et de verser leur sang pour la défense du roi.

— On ne peut se le dissimuler , le peuple est animé : on le travaille depuis huit jours avec une activité sans exemple. Dans tous les quartiers on a planté l'arbre de la liberté. Les jacobins ne cessent de crier qu'il faut que le peuple qu'on opprime se leve tout entier. Les auteurs faméliques des feuilles qu'il lit assidument , n'ont jamais préché le massacre avec une audace aussi révoltante. Les placards incendiaires, les chansons, rien n'est négligé. Deux scélérats se trouvent assiduellement dans le passage des Thuilleries , et par leurs déclamations forcées, ils échauffent et enflamment la multitude. Des brigands stipendiés se répandent dans tous les groupes , et y débitent les calomnies les plus atroces. Enfin, Paris présente par tout l'aspect hideux du crime.....

— Jamais on n'affecta un ton aussi insolent , aussi despote que le fait depuis quelques jours J. P. Brissot ; ce législateur orgueilleux , dont l'étonnant pouvoir suffiroit seul pour déshonorer la révolution , foule d'un pied superbe tous ses ennemis. Robertspierre lui-même est forcé de fléchir sous ce sceptre qu'il vient d'appesantir sur Lafayette. — Il faut en convenir , il fait , par rapport à ce général , une réflexion bien juste. Lafayette , dit-il , demande qu'on reprime les factieux ! C'est Lafayette qui parle de son horreur pour les factieux !

*Quis tulit Gracchos de seditione querentes ?*

Quoi ! vous osez , Gracchus , condamner les rebelles ?

Pour se rassurer , M. Brissot ne doute point que si Lafayette tournoit ses forces contre sa patrie , les volontaires ne refusassent de marcher sous ses drapeaux.

— La querelle entre Dumourier et Brissot ne s'est pas arrangée , comme on le croyoit. Ce dernier assure que Dumourier a pris 19 cents mille livres sur les 6 millions , 12 cents mille livres quelques jours après le décret , et 7 cents mille livres il y a huit jours. Bien des iniquités seroient dévoilées si l'ex - ministre rendoit compte de l'usage qu'il en a fait.

— M. Laureau , député de l'Yone , a été poursuivi , par des motionnaires , jusqu'aux portes de l'assemblée , il vient d'écrire à ce sujet au département. Mes commettans , dit-il , seroient indignés s'ils apprennent que la liberté est avilie au point qu'un député ne peut exprimer son opinion , sans avoir à craindre la fureur des habitués des groupes ou des clubs.

#### ASSEMBLÉE-NATIONALE-LÉGISLATIVE.

*Séance du mardi , 19 juin.*

M. Lamorlière et M. Victor Broglie , chefs de l'armée du Rhin , se plaignent de M. Servan. M. Dumourier demande à rejoindre l'armée de M. Lukner , et l'obtient.

Les nouveaux ministres protestent de leur patriotisme. Celui de la guerre lit une lettre de M. Lukner. Ce général marque qu'il a levé son camp , qu'il a occupé Menin , que le lendemain 19 , il attaquera Courtray , et qu'il espère faire une grande manœuvre. Mon armée est approvisionnée , dit-il ; mais j'ai à me plaindre et à punir l'indiscipline de quelques corps..... Grands applaudissemens.

Le ministre de la justice annonce que le roi a mis son *veto* sur le décret de la déportation des prêtres , et sur celui de la formation du camp de vingt mille hommes. — Décrété que le roi enverra la formule du *veto* , revêtue de sa signature. Demain nous reviendrons sur cette séance.

#### LIVRE NOUVEAU.

HISTOIRES DE TACITE , 2 vol. ; en latin et en français , avec des notes sur le texte ; par J. H. DOTTEVILLE , de l'Oratoire , correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Troisième édition , à Paris , chez Froullé , imprimeur-libraire , quai des Augustins , au coin de la rue Pavée , n<sup>o</sup> 39.

Dire que depuis huit mois cet ouvrage en est à sa troisième édition , c'est en faire suffisamment l'éloge. — Le prix est de 6 liv. relié.

On trouve encore chez Froullé les cinq premiers volumes de Tacite , traduits par le même auteur , ce qui , avec les deux volumes d'Histoires , forme 7 volumes , dont le prix est de 21 liv. reliés.

L'Abonnement de ce Journal , qui paroît tous les jours , est de 30 liv. pour Paris , & 36 liv. pour la Province , port franc. Le Bureau est rue neuve Saint-Augustin , Hôtel de la Correspondance.